

Burundi : un "homme de paille du pouvoir" pourrait être chef de l'opposition

RFI, 11 octobre 2012 Burundi : l'opposition qualifie de « grand recul » le projet de loi relatif à son statut. L'Assemblée nationale du Burundi a adopté mercredi 10 octobre un projet de loi créant un statut pour l'opposition politique. Le gouvernement a salué une loi historique. Mais cette loi est contestée par la principale coalition de l'opposition, qui n'est pas représentée au Parlement, ayant boycotté les dernières législatives. Ce projet de loi a été adopté à la quasi unanimité. Il prévoit, pour la première fois dans l'histoire de ce pays, un statut spécial pour le chef de file de l'opposition : véhicule, frais de fonctionnement, fonds protocolaires, et reconnu également à l'opposition politique, le droit notamment d'exprimer sur les violations de droits humains, ou celui d'accéder aux médias de l'Etat.

Le ministre burundais de l'Intérieur, Edouard Nduwimana, s'est réjoui de l'adoption de ce texte au micro de RFI à la sortie de l'hémicycle : « C'est une loi très importante et qui viendra consolider la démocratie au Burundi, qui va promouvoir le dialogue. C'est historique et ça devrait être salué par tous les politiciens burundais ». Le ministre semble avoir parlé très vite. L'Alliance démocratique pour le changement au Burundi, l'ADC-Ikibiri, qui regroupe les principaux partis d'opposition, a dénoncé une loi taillée sur mesure par le gouvernement burundais. Son président, Léonce Ngendakumana : « Le gouvernement du Burundi décide de créer son opposition. Là, nous n'allons pas accepter. C'est un grand recul pour la démocratie ». Selon cette coalition, c'est Emmanuel Miburo, un homme de paille porté à la tête du parti, issu de l'ex-rébellion des FNL par le pouvoir, qui devrait prendre le titre de chef de file de l'opposition, en l'honneur de son leader historique Agathon Rwaso, qui est retourné dans la clandestinité. Un comble, selon Léonce Ngendakumana.